

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP VTT

18 mai et 19 mai 2013 à MARINES (95)



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VAL-D'OISE

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT

18 ET 19 MAI 2013

410
ufolep

MARINES

ORGANISÉ PAR



île de France

val
d'oise
le club de la montagne



Val
d'oise



Equipe
départementale
Val de France

SANITOU

FABER
Sports

SPORTOUR
Jean Robert Lolo.com

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le Championnat National de VTT se déroulera le samedi 18 et le dimanche 19 mai 2013 à Marines (95).

Organisateur : Comité Départemental UFOLEP du Val d'Oise.

Site officiel : <http://acmarines.free.fr/>

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au VTT.

COMITE D'ORGANISATION

Président de l'épreuve	MACHU Philippe, Président de l'UFOLEP
Élu chargé du suivi Des Activités Cyclistes	BOUGEARD Alain
Responsable de la Commission Nationale	MANUEL Daniel
Chargé Technique De l'épreuve au sein de la CNS	GAILLED RAT Antoine
Président du Comité D'Organisation	KUDLA Dominique
Responsables du circuit	WROBLEWSKI Didier VAUCHELLES Jean-Claude
Club Support	AC MARINES
Membres de la CNS. Activités Cyclistes	DURAND Jean-Claude DEMOULIN Michel ROBICHON Jacky VACHER Jean Claude LE GLEVIC Martine
Commissaires Nationaux	DURAND Nicolle MANUEL Henriette LE GLEVIC Daniel PLONQUET Jacky

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

VENDREDI 17 MAI 2013

- 14 h 30 - 18 h 30** Accueil des délégations.
Maison des Associations
- 18 h 00 – 19 h 00** Rencontre avec les responsables des délégations.
Salle des Fêtes Georges Pompidou
- 19 h 00** Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT
Salle des Fêtes Georges Pompidou

Les responsables des délégations sont invités au vin d'honneur.

SAMEDI 18 MAI 2013

- 08 h 30 - 10 h 30** Accueil des délégations, Maison des Associations de Marines
ou **Podium officiel**
- 08 h 30 - 18 h 00** Compétitions Nationales
- 19 h 00** Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Gymnase Jean Moulin de Marines

DIMANCHE 19 MAI 2013

- 08 h 00 - 15 h 45** Compétitions Nationales
- 17 h 00** Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Gymnase Jean Moulin de Marines

ACCUEIL

L'accueil des responsables des délégations se fera à la **Maison des Associations de Marines**

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des licences et cartes "Compétiteur" dûment complétées et signées.

Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende de : **50 € /adulte et 35 €/ jeune.**

(Règlements Financiers des Epreuves Nationales 2012 /2013)

RECONNAISSANCE DU CIRCUIT

VENDREDI 17 MAI 2013

14 h 00 - 19 h 00

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

SAMEDI 18 MAI 2013

Jusqu'à 08 h 15

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves

DEROULEMENT DES EPREUVES

Circuit : 8 km + Départ de 4 km

Circuit : 6,5 km + Départ de 4 km

Circuit : 5 km + Départ de 4 km

Les épreuves se dérouleront selon les horaires suivants :

CATEGORIES	JOUR	APPEL	DEPART	CIRCUIT 8 km	DUREE MAX. du 1 ^{er}	<u>140</u>
Ad. Mas. 40/49 ans	samedi	08 h 15	08 h 30	4 tours	2 h 00	
Ad. Mas. 50/59 ans	samedi	10 h 45	11 h 00	3 tours	1 h 45	
Ad. Mas. 60 ans et +	samedi	10 h 45	11 h 05	3 tours	1 h 45	
CATEGORIES	JOUR	APPEL	DEPART	CIRCUIT 5 km	DUREE MAX. du 1 ^{er}	
Jn. Mas. 13/14 ans	Samedi	13 h 15	13 h 30	1 tour	35 min	
Jn. Fém. 13/14 ans	samedi		13 h 35	1 tour	35 min	
CATEGORIES	JOUR	APPEL	DEPART	CIRCUIT 6,5 km	DUREE MAX. du 1 ^{er}	
Jeunes M. 15/16 ans	samedi	14 h 15	14 h 30	2 tours	1 h 00	
Ad. Fém. 17/29 ans	samedi	15 h 45	16 h 00	3 tours	1 h 45	
Ad. Fem. 30/39 ans	samedi	15 h 47	16 h 02	3 tours	1 h 45	
Ad. F. 40 ans et +	samedi	15 h 49	16 h 04	3 tours	1 h 45	
Jn. Fém. 15/16 ans	samedi	15 h 51	16 h 06	2 tours	1 h 00	
CATEGORIES	JOUR	APPEL	DEPART	CIRCUIT 8 km	DUREE MAX. du 1 ^{er}	
Ad. Mas. 20/29 ans	dimanche	08 h 15	08 h 30	4 tours	2 h 00	
Ad. Mas. 17/19 ans	dimanche	11 h 00	11 h 15	3 tours	1 h 45	
Tandems Masculins	dimanche	11 h 10	11 h 19	3 tours	1 h 45	
Tandems Mixtes	dimanche	11 h 10	11 h 21	3 tours	1 h 45	
Ad. Mas. 30/39 ans	dimanche	13 h 45	14 h 00	4 tours	2 h 00	

- En fonction des conditions climatiques, les organisateurs, après accord du **responsable technique national de l'activité**, pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée.
- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 20 min. avant l'heure de départ.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.

SELECTIONS

Chaque Comité Départemental peut engager, dans chaque catégorie
Rappel important – Règlement National

A-3/4 – Tout(e) licencié(e) classé(e) « Elite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Compétiteur (trice) VTT.UFOLEP ».

Catégories	Années de naissance	Nombre d'engagés par département
- Jeunes Masculins 13/14 ans	- Nés en 1998 et 1999	10
- Jeunes Féminines 13/14 ans	- Nées en 1998 et 1999	10
- Jeunes Masculins 15/16 ans	- Nés en 1996 et 1997	10
- Jeunes Féminines 15/16 ans	- Nées en 1996 et 1997	10
- Adultes Masculins 17/19 ans	- Nés en 1993, 1994 et 1995	10
- Adultes Masculins 20/29 ans	- Nés de 1983 à 1992 inclus	6
- Adultes Masculins 30/39 ans	- Nés de 1973 à 1982 inclus	6
- Adultes Masculins 40/49 ans	- Nés de 1963 à 1972 inclus	6
- Adultes Masculins 50/59 ans	- Nés 1953 à 1962 inclus	6
- Adultes Masculins 60 ans et plus	- Nés en 1952 et avant	6
- Adultes Féminines 17/29 ans	- Nées de 1983 à 1995 inclus	10
- Adultes Féminines 30/39 ans	- Nées de 1973 à 1982 inclus	10
- Adultes Féminines 40 ans et plus	- Nées en 1972 et avant	10
- Tandems Masculins 17 ans et plus.	- Nés en 1995 et avant *	5 équipages
- Tandems Mixtes 17 ans et plus.	- Né(e)s en 1995 et avant*	5 équipages

Le remplaçant ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un titulaire.

ATTENTION : le ou les compétiteurs ne peuvent participer qu'à une seule course (catégories).

Exemple : des compétiteurs qui participent en tandem ne peuvent courir en solo dans une autre catégorie sur le Championnat National.

*Tandems Masculins et Mixtes : Ne peuvent participer que les **Adultes nés en 1995 et avant, quelle que soit son appartenance : simple licencié UFOLEP ou double et triple licencié.**
« Les jeunes âgé(e)s 16 ans » surclassé(e)s ne peuvent participer en tandem

ATTENTION quelques rappels du règlement concernant la licence et l'obtention du Carton compétiteur :

Les titres A-2/ La licence A-3/ La Carte voir Règlement National VTT

Rappel : SURCLASSEMENT

Le surclassement des jeunes âgé(e)s de 12 ans (né(e)s en 2000 est interdit.

Cas des Jeunes surclassé(e)s âgé(e)s de 14 ans

- Les Jeunes Masculins et les Jeunes Féminines âgé(e)s de 14 ans, né(e)s en 1998, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Jeunes 15/16 ans.
- Les Jeunes Masculins et les Jeunes Féminines de 14 ans, strictement licenciés UFOLEP, mais surclassés participent au National réservé aux Jeunes 15/16 ans.
- **Ces jeunes de 14 ans doivent être**, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de simple surclassement, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».
- La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.

Cas des Jeunes surclassé(e)s âgé(e)s de 16 ans

- Les Jeunes Masculins de 16 ans (nés en 1996), ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) ou surclassés en UFOLEP, participent au National VTT réservé aux 17/19 ans.
Ces jeunes doivent, dès le début de saison, être en possession d'un certificat médical de simple surclassement, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ». La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.
- Les Jeunes Féminines âgées de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) ou surclassées en UFOLEP, participent au National avec les Adultes Féminines 17/29 ans
Ces jeunes doivent présenter un certificat médical de simple surclassement (portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste avec des adultes ») délivré par le médecin de famille.
La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.
- Les Adultes Masculins de 18 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes Masculins 20/29 ans.
- Seuls les licenciés FFC classés «Pass'Cyclisme ou Pass'Cyclisme open» peuvent détenir une « Carte Compétiteur VTT.UFOLEP » et donc participer aux Championnats.

ENGAGEMENTS

1. Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme nationale d'engagements aux nationaux : www.cns-webservice.org

Ce sera le délégué qui jugera bon ou pas de communiquer ce code aux personnes habilitées de son département.

L'ouverture du site se fera le 24 avril 2013 à 9 h et la fermeture le 1 mai 2013 à minuit

Attention : Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés par ordre du classement Intercomité de l'année précédente

Il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription d'un concurrent, une nouvelle case à cocher "champion régional" fait son apparition. (Les champions régionaux étant mis en première ligne, ils devront obligatoirement être mis en dernière position de la sélection dans leur catégorie, exemple : vous avez 6 sélectionnés dans la catégorie 20/29 ans, le champion régional devra avoir le rang 6)

Les documents à joindre (CM, dérogations) pourront être directement envoyés sur le site. Pour ceux qui ne disposeraient pas d'outils pour scanner les documents, ils pourront les envoyer par courrier postal à :

**Antoine GAILLEDRAT
3 Rue de la Procession
87300 BELLAC**

2. Droits d'engagements :

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

Engagement jeune : 6,00 € + 1,50 € (forfait sécurité/assurance)

Engagement adulte : 13,00 € + 1,50 € (forfait sécurité/assurance)

- **ATTENTION !** Pour toutes indications et informations non précisées dans le dossier d'engagement (Exemple : Double appartenance FFC open, Pass'Cyclisme etc.), le (la) compétiteur(trice) sera positionné(e) en dernière ligne pour le départ.

3.. Le fichier Internet doit être complété par l'envoi

- De la photocopie des certificats médicaux de surclassement
- Des éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives accordées par le (la) Président(e) du Comité Départemental.
- Les documents sont à télécharger sur la Plateforme d'engagements

GRILLE DE DEPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

1. Le champion national sortant (s'il est présent)
2. Les champions régionaux
3. Les sélectionnés par ordre du classement Intercomité de l'année précédente et de l'ordre établis par leur département.

LE MATERIEL

Sont admis les Vélos Tout Terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur :

- Guidon plat ou semi relevé : (Embouts bouchés)
- VTT avec roues de 26 pouces et ou 29 pouces maximum.
- La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce.
- Les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bar end, les cornes de vache entièrement recourbées sont interdites
- Le changement de vélo et de roue est **interdit**, de même que l'échange de matériel, entre concurrents.
- Sont interdits les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et toute autre personne

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

Sont interdits

- les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- les maillots strictement publicitaires (ne portant pas le nom du Comité ou de l'association).
- les maillots de triathlètes (sans manches)
- les maillots de "Champion Départemental, Régional ou National"

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné, de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RECLAMATIONS

Les réclamations peuvent être émises par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le " Récapitulatif des engagements "ou par le compétiteur lui-même.

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (Libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de

Daniel MANUEL
Responsable de la CNS. Activités Cyclistes
13 ter Avenue Raymond Sommer
31480 CADOURS

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera «gelé» et donc non attribué.

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant(e)s.

Les récompenses seront remises à partir de 19 h 00 le samedi et de 17 h le dimanche au Gymnase Jean Moulin à Marines

La tenue cycliste (maillot et cuissard, sans bonnet ni casquette) **aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire. L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.**

RECOMPENSES

-A. Dans chaque catégorie :

a) Classement individuel

Au premier	1 maillot - 1 bouquet - 1 coupe - 1 médaille « or »
Au deuxième	1 coupe - 1 médaille « argent »
Au troisième	1 coupe - 1 médaille « bronze »

Rappel : Sur le maillot de "Champion National", SEUL peut être adjoint le nom du club.

Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

b) Par équipe départementale :

Pour chaque catégorie, prise en compte des 3 meilleures places.

Equipe classée 1 ^e	1 coupe - 3 médailles «or »
Equipe classée 2 ^e	1 coupe - 3 médailles « argent »
Equipe classée 3 ^e	1 coupe - 3 médailles « bronze »

Equipes concernées par ce classement :

- Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines), 15/16 ans (Masculins et Féminines) – Sur les 3 meilleures places prises dans les deux catégories ou dans la seule catégorie « Jeunes Masculins », sachant qu'une seule « Jeune féminine » pourra éventuellement entrer dans ce classement.
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus

- B. Classement inter-Comités :

Par addition de la meilleure place obtenue dans 5 des catégories différentes citées ci-dessus par les 5 représentants d'un même Comité Départemental (Un ou une classé(e) par catégorie).

En cas d'égalité, la meilleure place départagera, en cas de nouvelle égalité la meilleur deuxième place, etc.

Equipe classée 1 ^e	1 coupe - 1 fanion + 5 médailles «or»
Equipes classées 2 ^e et 3 ^e	1 coupe + 5 médailles «argent/ bronze»

Equipes concernées par ce classement :

- Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines), Jeunes 15/16 ans (Masculins et Féminines) – Sur l'ensemble de ces catégories, **seule sera prise en compte la meilleure place qu'elle soit obtenue par une Féminine ou un Masculin.**
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60ans et plus

ATTENTION : pour tout point de la réglementation VTT non abordé dans le dossier du Championnat National se conformer au règlement National VTT en vigueur à télécharger sur le site :

<http://www.cyclisme-ufolep.info/>



NATIONAL VTT les 18 et 19 MAI 2013 à MARINES (95)



Le Comité UFOLEP Val d'Oise est engagé dans une démarche de développement durable (DD).

Afin d'en respecter au mieux ses principes, voici ce que nous avons mis en œuvre dans l'organisation de cette compétition :

- . Regroupement des réunions d'organisation avec d'autres réunions pour éviter les déplacements.
- . Mise en place du tri des déchets en lien avec le SMIRTOM.
- . Mise en place de toilettes sèches.
- . Stand quizz développement durable, sport santé, citoyenneté.
- . Stand du Parc Naturel Régional du Vexin français et exposition faune et flore.
- . Gobelets durables.
- . Navettes collectives pour déplacement parking/site.
- . Promotion du Covoiturage.
- . Promotion du Vexin et produits locaux.
- . Balisage éphémère.
- . Prestataires locaux.
- . Limitation du papier et utilisation maximum du support électronique.

Nous comptons sur votre citoyenneté pour respecter le site qui nous accueille :

- . **Se garer sur les parkings signalés pour la manifestation.**
- . **Gérer vos déchets dans les endroits prévus.**
- . **Laver son vélo en limitant la consommation d'eau.**
- . **Prévenir les organisateurs si vous constatez ou êtes à l'origine d'un « dégât ».**

Ci-après également la Charte du vététiste Eco-citoyen à diffuser sans modération.

La nature m'accueille, je la remercie, je suis un vététiste éco-citoyen

En participant à cette manifestation UFOLEP de VTT, je m'engage à respecter et à faire respecter la

CHARTE DU VETETISTE ECO-CITOYEN

Je respecte la nature pour pouvoir l'utiliser dans les années futures

- ♻️ J'empreinte les sentes et les sentiers,
- ♻️ Je garde mes déchets dans mes poches même en compétition,
- ♻️ J'utilise le moins d'eau possible pour laver mon vélo,
- ♻️ Je participe à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Je respecte les autres usagers

- ♻️ Je reste courtois avec les autres usagers et je reste discret,
- ♻️ Je respecte les activités pastorales et agricoles,
- ♻️ Je double les autres concurrents en me signalant et dans les meilleures conditions,
- ♻️ Je facilite le passage d'un concurrent plus rapide,
- ♻️ Je respecte les autres concurrents et les partenaires.

Je respecte ma fédération

- ♻️ Je respecte les organisateurs et les bénévoles qui ont tout mis en œuvre pour mon plaisir et ma sécurité,
 - ♻️ Je respecte les décisions des commissaires, des arbitres ou des commissions,
 - ♻️ Je ne reste pas un simple consommateur, je participe à la vie de mon association.
- C'est grâce à la fédération UFOLEP que je peux pratiquer.

Je roule en toute sécurité

- ♻️ Je porte un casque, des lunettes et des gants en toutes circonstances.



Comment se rendre a MARINES (95)



Marines est située à 47 kilomètres de Paris et 14 kilomètres de Cergy Pontoise.

Par la route :

Prendre l'A15 en direction de Cergy Pontoise, sortie Meulan-Les Mureaux-Ableiges-Sagy-Marines. Puis continuer sur la D28 en direction de Marines.

En transport en commun :

A partir de Paris :

Prendre le RER A en direction de Cergy-Préfecture, station Cergy-Préfecture puis prendre le bus 95 08

Prendre la ligne Gisors à la gare Saint-Lazare, arrêt à la gare de Chars puis bus 95 08

Par avion :

65 kilomètres de Roissy

41 kilomètres de Beauvais

Coordonnées GPS

Latitude 49°08'47,20"N

Longitude 1°58'44,47"E

PLAN DU SITE




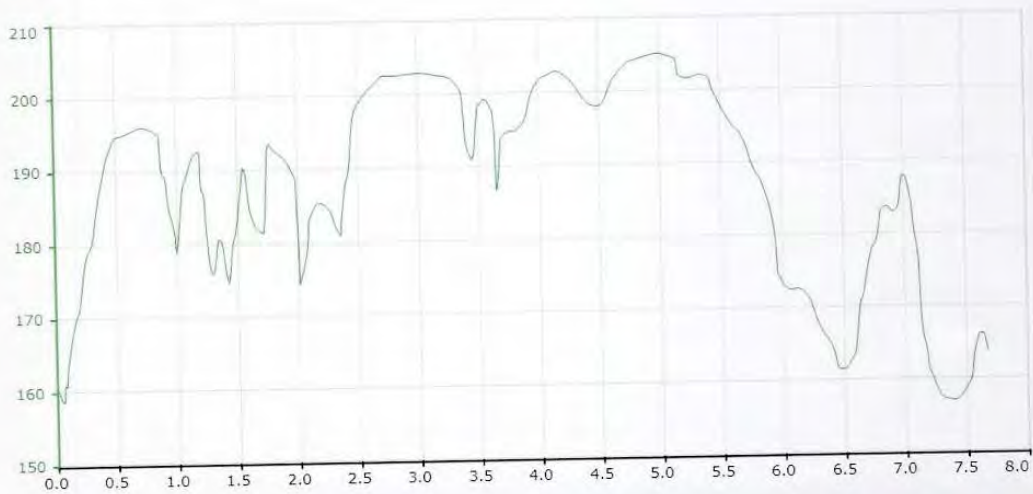
- 1- Accueil des délégations et contrôle médical
Maison des Associations
- 2- Remise des récompenses
Gymnase Jean Moulin
- 3- Réception officielle
Salle Georges Pompidou
- 4- Douches
Gymnase Jean Moulin
- 5- Lavage vélos
- 6- Lavage vélos
- 7- Aire de départ
- 8- Aire d'arrivée
- 9- Restauration
- 10- Poste de secours
- 11- Circuit
- 12- 13-14-15-16-17- Parkings VL
- 18- Parkings camping cars
- 19- 20 Halte navette
- 21- Parking bénévoles
- 22- Parking officiels

**Une navette sera mise en place toutes les 30 minutes entre le parking camping car et le site de départ
Distance, environ 1,2 km**

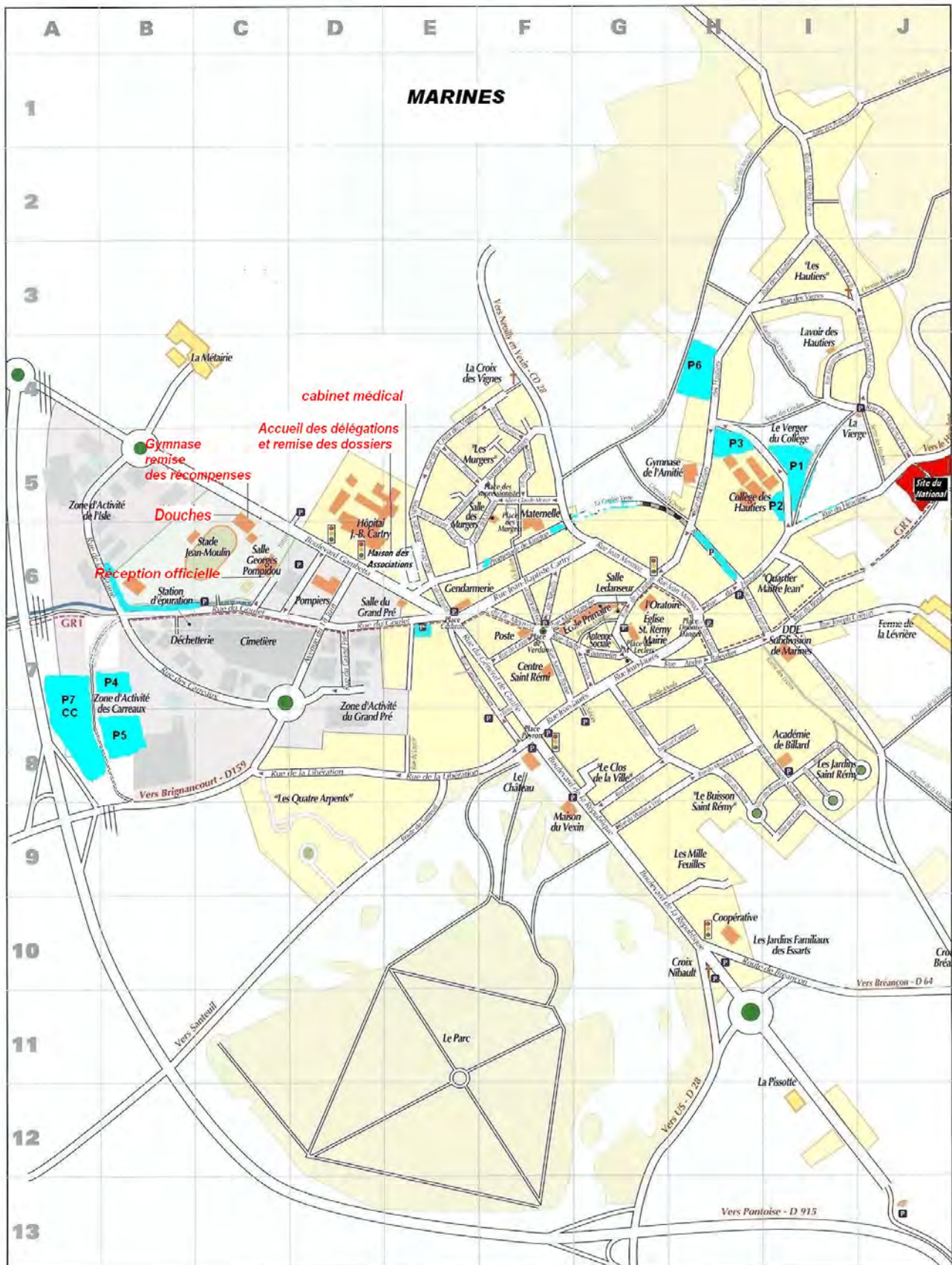
PLAN DU CIRCUIT et PROFIL

Nationaux de VTT 2013

Nom	Distance totale	Vitesse moyenne	Vitesse max.	Montée totale	Descente totale
 Circuit 1 - 11:50:45	7.68 km	17.8 km/h	39.7 km/h	175 m	170 m



PLAN DE LA COMMUNE



RESTAURATION

Une **restauration rapide** vous sera proposée pendant toute la durée de la manifestation **sur le site du Championnat, le samedi midi et le dimanche midi (frites, poulet, saucisses, merguez, sandwiches variés, pâtisserie, boissons chaudes et froides).**

Hébergements

Pour toutes demandes d'hébergement, veuillez contacter :

**Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs
Anne-Laure NEVEU**

Pôle Promotion/communication

Immeuble Jacques Lemerrier

5 avenue de la Palette

95000 CERGY-PONTOISE

Tél. : 01.30.73.32.09

al.neveu@valdoise-tourisme.com

www.valdoise-tourisme.com

ou

Site du National VTT : <http://acm.nationalvtt.2013.free.fr>